

# Gosuin veut doper les chances du travailleur bruxellois sur le marché de l'emploi flamand

■ Via l'apprentissage du néerlandais, le ministre régional Défi entend profiter de la pénurie de main-d'œuvre au nord du pays.

C'est lui, déjà à l'époque, qui avait défendu bec et ongles le concept de "courtoisie linguistique" en terres bruxelloises. Sa signature apposée au bas d'un accord conclu à l'hiver 1996 au sein de l'exécutif bruxellois alors en place avait d'ailleurs déchaîné les passions, singulièrement dans les rangs de sa formation politique alors dénommée FDF. L'incident avait été jusqu'à mettre en péril le processus d'intégration de la fédération PRL-FDF. Certes, cela fait un bail. Cet accord de pacification linguistique visait en fait à régler le problème de la connaissance des langues des agents contractuels des pouvoirs communaux, CPAS et hôpitaux publics de la Région bruxelloise, notamment en leur octroyant un certain délai pour faire preuve de leur connaissance de la seconde langue nationale.

Des Bruxellois accompagnés par... le VDAB

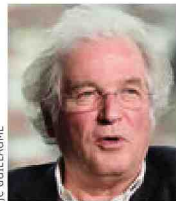
Aujourd'hui, Didier Gosuin n'en a – toujours – pas fini de modéliser des solutions visant à dépasser les sempiternelles bisbrouilles linguistiques au sein du pays. Avec, toujours comme objectif prépondérant, la baisse du chômage dans la capitale.

Le ministre bruxellois Défi de l'Économie et de l'Emploi vient de recevoir les premiers chiffres relatifs au système dit "de mandatement" en vigueur depuis l'été 2015 visant à permettre aux chercheurs d'emploi bruxellois capables de comprendre et/ou de s'exprimer dans la langue de Vondel d'être directement accompagnés par le VDAB Brussel, soit l'équivalent flamand d'Actiris, l'office bruxellois de l'emploi. "Dans la mesure où l'emploi est une compétence régionale tandis que la formation relève du communautaire, le VDAB ne peut en principe exercer que des actions d'accompagnement sur le territoire de sa région, en l'occurrence la Flandre. Cet accord de collaboration entre Actiris et le VDAB permet de casser les barrières entre les deux institutions, de faire évoluer les mentalités. Il y a quelques années, ce genre de pratique aurait été impensable."

Pour rappel, la Flandre connaît actuellement le quasi plein emploi.

Autour de Bruxelles, le taux de chômage avoisine les quatre pour cent. La Région flamande est ainsi confrontée à une pénurie de main-d'œuvre dans une série de secteurs. Certaines entreprises flamandes sont en tension permanente et ne demandent qu'à engager... pourvu que le travailleur puisse comprendre et s'exprimer en néerlandais. A contrario, Bruxelles qui connaît un taux de chômage significatif

recense un nombre important de demandeurs d'emploi. Cela étant, pas moins de 35% des chercheurs d'emploi bruxellois n'ont quasiment aucune connaissance du néerlandais tandis que 55% en ont une très limitée. "Via cet accord de collaboration, les Bruxellois pourront donc apprendre un métier, développer des compétences mais également augmenter leur connaissance du néerlandais auprès du VDAB dans le cadre d'un véritable accompagnement en immersion", assure Didier Gosuin.



Didier Gosuin (Défi)  
Ministre bruxellois de l'Emploi.

tier, développer des compétences mais également augmenter leur connaissance du néerlandais auprès du VDAB dans le cadre d'un véritable accompagnement en immersion", assure Didier Gosuin.

Transposer le modèle

Ainsi, en 2017, 3 262 chercheurs d'emploi bruxellois ont montré un intérêt pour ce mécanisme de mandatement via l'organisme flamand. Parmi eux, 1 210 profils ont été sélectionnés et envoyés par Actiris au VDAB. Un peu plus de 400 personnes ont in fine entamé un accompagnement au sein du VDAB dont 97% de Bruxellois... francophones. "Le mandatement est une mesure qui favorise le phénomène de navette sortante (nombre de Bruxellois allant travailler en Flandre ou en Wallonie), ce qui a un effet positif sur les chiffres du chômage", commente le ministre Gosuin.

Selon ce dernier, ce mécanisme de collaboration bruxello-flamande contournant les verrous institutionnels pourrait très bien être transposé dans d'autres secteurs, comme celui de la mobilité par exemple. Plutôt que de "plaider en vain" en faveur d'une refédéralisation de certaines compétences au sein de notre pays, Didier Gosuin dit espérer voir émerger un jour, qui sait, une politique "de pilotage commun" sur l'hinterland économique au travers d'une future communauté métropolitaine. Oui, rien que cela.

Alice Dive



La Libre Belgique Brabant Wallon 26/04/2018, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Libre Belgique Brabant Wallon

